



**MIZOËN**

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@orange.fr

**DELEGATIONS  
CONSENTIES AU  
MAIRE :  
COMPTE RENDU  
AU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en Préfecture

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2016/52

L'an deux mil seize, le dix-neuf décembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 8 décembre 2016

**PRESENTS** : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, GONON Florence, MIALON Delphine, PINATEL François, VIN Daniel ;

**ABSENTS** : SEVERAC Pascal ;

*Secrétaire de séance* : Monsieur PINATEL François.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

**Vu** l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil municipal en date du 25 avril 2014,

**Considérant** l'obligation de présenter au Conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

*Décision du 19 octobre 2016* : acceptation du devis de la société GERARD et PEYSSON, 38130 ECHIROLLES, pour la fourniture d'une serrure digitale pour la salle des fêtes avec badges. Montant de la dépense : 2 503,52 € TTC.

*Décision du 31 octobre 2016* : acceptation du devis de la société EGSOL, 38610 GIERES, pour une étude géotechnique de conception phase projet (mission G2 PRO) pour le confortement des murs de soutènement d'accès à la bergerie. Montant du devis : 2 880,00 € TTC.

*Décision du 10 novembre 2016* : acceptation du devis de la société VINAY MATERIEL, 38400 SAINT MARTIN D'HERES, concernant l'achat de vêtements de travail pour les employés techniques. Montant de la dépense : 1 207,11 € TTC.

*Décision du 13 décembre 2016* : acceptation du devis de la société ATMO Géomètres-Experts, concernant le bornage du domaine public au hameau de Singuigneret. Montant du devis : 1 080 € TTC.

*Décision du 9 décembre 2016* : commande à IKEA GRENOBLE de mobilier pour la salle polyvalente. Montant de l'acquisition : 1 232,08 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

